BX
1419
R24 XXVe Année
1.25
no 12

DECEMBRE 1919

REVUE DOMINICAINE

Directeur : R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

SOMMAIRE

R. P. P.-M. BÉRARD, O. P. — RESPONSABILITÉS CIVILES DES PÈRES ET DES INSTITUTEURS

R. P. M.-C. FOREST, O. P. — JUSQU'A L'AME — Le formalisme de la pratique religieuse.

R. P. L. A. PLESSIS, O. P. — LETTRE ET POÉSIE INÉDITES.

FRA DOMENICO — DANS L'ORDRE

A. B.... JUNIUS.... M.-A. L. — RECENSIONS — R. P. L. Lalande : *Silhouettes paroissiales* — Abbé L. Groulx : *La naissance d'une race* — A. Bienvenu : *L'oublié.*

TABLE DES MATIÈRES (Année 1919)

ABONNEMENTS

CANADA : $1.00 | ETRANGER : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

La "Revue dominicaine"

PUBLIEE MENSUELLEMENT

La *Revue dominicaine,* à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. ROULEAU, MERCIER, COUET, CHARLAND, BROSSEAU, DOYON, COTÉ, MARION, BÉRARD, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIÈRE, MIGNAULT, BISSONNETTE, des Frères-Prêcheurs ; BRETON, des Frères-Mineurs; L. LALANDE, de la Compagnie de Jésus; VILLENEUVE, des Oblats de Marie ; MGR L. A. PAQUET, P.A. ; MM. les abbés BROSSEAU, Curé de Saint-Jérôme ; COURCHESNE, Principal de l'Ecole Normale de Nicolet ; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal ; MÉLANÇON, Chapelain du Pensionnat d'Hochelaga ; DESCHESNES, Vicaire au Saint Enfant-Jésus de Montréal ; LAFERRIÈRE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; GÉLINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

L'école Commerciale Lalime Limitée.

Est maintenant à LYSTER. P.Q.

CETTE FAMEUSE MAISON D'EDUCATION

autrefois de St-Hyacinthe a, durant les vacances, été transportée à Lyster—site extrêmement plus avantageux—et dans un local idéalement aménagé pour le confort des élèves.

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime qui peut maintenant recevoir un plus grand nombre d'élèves est toujours sous le contrôle et l'habile direction de son fondateur lui-même, M. B. LALIME.

Les Cours sont commencés depuis le 15 Juillet.

mais les élèves peuvent s'inscrire à n'importe quelle date avec autant d'avantages.

Demandez notre Prospectus.

S. J. MAJOR, LIMITÉE

ÉPICIERS EN GROS et

Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

Plomberie - Chauffage

Installations durables et économiques d'après les méthodes les plus sanitaires et les plus modernes.

J. ALPH. LANGELIER

Ottawa - Ont.

310 - 312 - 314 rue Wellington
Téléphones : Queen 581 et 582

Travail garanti - Prix modérés

SPÉCIALITÉS : Systèmes de Chauffage pour églises, couvents, monastères et édifices publics.

DEMANDEZ NOS PRIX

Banque d'Hochelaga

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : $4,000,000.

Fonds de réserve : $3,800,000.

Total de l'Actif, au-delà de $62,000,000.

INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

VIE DE SAINTE ROSE DE LIMA

de l'Ordre de St-Dominique, 8½ x 6 pcs, 36 pages, 4 gravures. — Prix : 15 sous

VIE DE SAINT HYACINTHE

de l'Ordre de St-Dominique, 8½ x 6 pouces, 36 pages, 3 gravures. — Prix : 10 sous.

LE ROSAIRE, St-Hyacinthe

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885 Phone 5146

Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER
ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

J. Moyneur,

LIMITEE
MARCHANDS A COMMISSION
BEURRE, FROMAGE,
ŒUFS, LARD ET
PRODUITS, etc.etc.
12 et 14 rue York
OTTAWA, Ont.
Phone : Rideau 2306-2307

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz, Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

La Banque Canadienne de Commerce

CAPITAL - $15,000,000
RESERVE - 15,000,000

Avec 490 succursales répandues par toute la Puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., New-York, E.-U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifique.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.

J. LAFRAMBOISE,
GERANT A ST-HYACINTHE.

J. E. LIVERNOIS, LTEE,

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES · REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St-Jean, - - - - *QUÉBEC, Canada*

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL AUTORISÉ..... .....$5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ..... 2,000,000.00
RÉSERVE..... 2,200,000.00

"275 bureaux au Canada"
NOTRE BUREAU DE PARIS
14, RUE AUBER
Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.
Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal

MONTREAL ET NEW-YORK

TEL. MAIN 103

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,

MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉ :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

J. D. DESROSIERS ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

143 RUE CASCADES ST-HYACINTHE, Q. . .

Téléphone Bell 401

DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITEE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS

D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

31 et 33 Notre-Dame Ouest,

MONTREAL

LES RESPONSABILITES CIVILES DES PERES ET DES INSTITUTEURS

Les parents et leurs auxiliaires, les instituteurs, sont-ils assez avertis des responsabilités civiles qui pèsent sur leur tête? Combien seraient fort surpris "d'être actionnés en responsabilité" pour les délits des enfants? De simples indemnités pécuniaires, ce n'est rien sans doute en comparaison des sanctions morales; mais ces indemnités n'en sont pas moins le signe et comme le sacrement. Rien ne serait donc plus à propos, pour ceux qui négligent le devoir de bien élever les enfants, que cette leçon de droit civil. Et n'importe-t-il pas à tous de bien savoir que, pour une seule négligence dans la discipline, le Code civil tient les parents et les instituteurs responsables de tous les dommages causés par leurs enfants ou leurs élèves? Nous allons voir pour quels motifs et dans quelles conditions.

C'est l'article 1054, dans notre code canadien, qui déclare expressément cette responsabilité.

Mais l'article précédent en établit le principe: "*Toute personne capable de discerner le bien du mal, est responsable du dommage causé par sa faute à autrui, soit par son fait, soit par son imprudence, négligence ou inhabilité.*"

Ainsi tous les délits, qu'ils résultent d'un fait positif et personnel, ou d'une simple négligence, nous sont également imputés. C'est le principe qu'il faut appliquer aux parents et aux instituteurs.

L'article 1054, dans sa première partie, en donne les motifs. Lisons: "*Elle est responsable non-seulement du dommage qu'elle cause par sa propre faute, mais encore de celui causé par la faute de ceux dont elle a le contrôle, et par les choses qu'elle a sous sa garde.*"

Cette conséquence suppose des devoirs: point de délits sans infraction à la loi. Les devoirs de l'éducation sont-ils légaux? Ce sont des devoirs naturels dans leur origine et

leur substance, mais le code civil les reconnaît: "Les enfants doivent honneur et respect à leurs parents. Ils restent sous leur autorité jusqu'à leur majorité ou leur émancipation. Ils ne peuvent quitter la maison paternelle sans leur permission. Les parents jouissent d'un droit de correction modérée et raisonnable qu'ils peuvent déléguer à ceux qu'ils chargent de former moralement leurs enfants. Quand les parents meurent, le conseil de famille nomme des tuteurs pour "administrer les biens et la personne des mineurs." [1]

Toutes ces dispositions, sans compter les obligations exposées dans le chapitre du mariage, légalisent les devoirs naturels de l'éducation. [2] Les négliger, ce serait commettre un délit punissable civilement.

Trois conditions suffisent pour constituer un délit ou un quasi-délit. Il faut, 1o—Que les faits dommageables soient illicites, c'est-à-dire qu'ils portent atteinte aux droits des autres et qu'ils ne soient pas l'accomplissement d'une fonction légale, ni l'exercice d'un droit; 2o—Que ces faits soient imputables, c'est-à-dire qu'ils soient le résultat d'une libre détermination, comme tous les actes humains; 3o—Que les auteurs de ces faits agissent avec l'intention ou du moins avec la conscience de nuire. C'est ce dernier trait qui distingue les délits (*Facta dolosa*) des quasi-délits (*Facta culposa*) qui ne sont que de simples négligences, mais conscientes. Si ces trois conditions se réalisent dans la conduite des parents, pour ce qui regarde l'éducation, ils sont responsables pour les enfants.

Il est bien évident que ces conditions se réalisent dans les familles et les écoles qui manquent de discipline.

—Les négligences des parents et des instituteurs sont illicites: il n'est pas plus légal d'omettre ce qui est du que de nuire positivement. C'est le cas des parents.

—Les suites de ces négligences leur sont imputables. Il est vrai pourtant que les faits dommageables sont les faits personnels des enfants, et que les enfants mineurs, en âge de discernement, sont, même civilement, responsables de

---

1 Code civil: art. 242, 243, 244, 245, 255, sur la puissance paternelle.

2 Aubry et Rau: Cours de droit civil, vol. IV, Nos 444, 445, 446.

leurs actions propres, mais les enfants ne sont pas les seuls responsables. Le code déclare que ces faits ne résultent pas tant de leurs faits personnels, que des négligences de leurs parents.

Il faut que les parents soient moralement présents dans le vouloir de leurs enfants. Qui pourrait le nier? C'est le sentiment universel que les fautes des enfants se produisent surtout par la complicité, tout au moins négative, des parents ou de leurs auxiliaires. Les théologiens et les jurisconsultes ne parlent pas autrement: "La vie que nos enfants tiennent de nous, disait Treilkard, le rapporteur de cette loi, n'est plus un bienfait, si nous ne les formons pas à la vertu et si nous n'en faisons pas de bons citoyens." C'est l'éducation qui parfait les enfants. "Les enfants, disait Léon XIII dans sa célèbre encyclique, sont quelque chose des parents. Ce n'est pas immédiatement par eux-mêmes qu'ils s'incorporent à la société civile, mais par l'intermédiaire de leurs parents." C'est le même motif, mais plus accentué: les parents et les enfants, qui vivent ensemble dans la société domestique, ne forment pour longtemps qu'une seule personne morale. Il est juste que la tête, même civilement, réponde pour le corps. Le rapporteur de la la loi continuait: "C'est la seule garantie que les dommages seront réparés. Ceux à qui elle est imposée ont à s'imputer, les uns la faiblesse, les autres le mauvais choix (des maîtres), tous la négligence: heureux encore si leur conscience ne leur reproche pas de mauvais principes et de plus mauvais exemples!"

Mais l'identité des membres de la famille n'est pas absolue; il faut la limiter dans le code. Elle ne se prolongera pas après la majorité. Le sentiment de justice, qui est dans l'esprit public, ne veut pas libérer les parents même après la majorité. Que de fois nous entendons, dans nos cours d'assise, les avocats, plaider en faveur des prévenus la circonstance de la mauvaise éducation? Tous les plaidoyers de ce genre signifient que la responsabilité retombe sur la tête des parents: toutes les atténuations de peine pour les accusés, de ce chef, sont portées à la charge de leurs parents. [1] Mais après la majorité, les causes de ces actes sont

[1] Cours de M. J. Terrel, Semaine Sociale de Versailles, 1913. Les responsabilités des pères.

trop multiples et trop compliquées: les lois humaines ne peuvent pas les chercher jusque dans les parents. Nous pouvons aussi considérer que les liens de la société domestique sont rompus. Les parents ne sont plus, civilement du moins, que des causes lointaines. La responsabilité morale s'étend infiniment plus loin; mais c'est trop demander aux hommes que de démêler toutes ces complicités indirectes. Le code civil ne s'en informe plus. Puisque les enfants ont le plein épanouissement de leur raison, par présomption d'âge, qu'ils répondent pour eux-mêmes, s'ils abusent de leur liberté.

—Comment prouver que les parents ou les instituteurs ont négligé leurs devoirs? Les obligations d'un répondant tiennent à deux causes bien différentes: "tantôt il est "en faute", comme on dit en droit; tantôt il n'est nullement en faute, mais à raison de sa situation de droit ou de fait, les risques du dommage lui sont attribués." [1] C'est le cas des patrons pour les accidents de travail; c'est aussi le cas des parents pour les délits des enfants: présomption légale, fondée sur leur état, qu'ils sont coupables. Ils sont admis à se disculper: *"Cette responsabilité a lieu seulement lorsque la personne qui y est assujettie ne peut prouver qu'elle n'a pu empêcher le fait qui a causé le dommage;* tandis que les patrons et commettants ne jouissent pas d'un pareil privilège. Le seul plaidoyer des parents, c'est qu'ils n'ont rien négligé pour empêcher le fait dommageable: la discipline de la maison est sévère, leurs exemples portaient les enfants au bien.

L'essentiel est dit sur les motifs et sur les conditions de cette responsabilité, mais il faut la partager entre les parents et les instituteurs.

C'est le but de la seconde partie de l'article: *Le père, et après son décès, la mère sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs;... L'instituteur et l'artisan pour le dommage causé par ses élèves ou ses apprentis, pendant qu'ils sont sur sa surveillance.* Nous passons ce qui regarde les tuteurs et les curateurs.

—Les premiers responsables, comme nous nous y attendions, ce sont les parents. Pour les enfants mineurs, ils

---

1 Cours de M. Duthoit, ibid., Les Responsabilités des fonctionnaires.

le sont presque sans restriction. Le code français posait cette condition: "Pendant que les enfants habitent avec les parents!" Le code canadien retranche ces mots; la jurisprudence française en faisait peu de cas. Les jurisconsultes donnent leurs raisons: "De près ou de loin, les parents sont toujours la grande puissance éducative. Si l'absence temporaire ne dispense pas le père de ses devoirs, elle ne peut pas l'exonérer de ses obligations envers les tiers. Il faut les plus graves motifs pour lui substituer une autre responsabilité." Tous suivent ce principe pour appliquer la loi: "Les parents sont toujours négligé leurs devoirs, mais ils ne le sont que dans ces cas." C'est presque les termes dont ils se servent. [1]

Les textes de la loi ne résistent pas devant ce principe. Par exemple, il est admis par tous que l'émancipation qui vient du mariage de l'enfant mineur fait cesser leur responsabilité, mais il n'en est pas de même de l'émancipation expresse. Tous n'admettent pas, en dépit de l'article 244, que les parents sont déchargés par l'émancipation, du moins quand les enfants habitent encore avec les parents. Mais il faut une faute dans l'émancipation: "L'émancipation d'un enfant qui n'est pas digne de ce bienfait, disent de savants jurisconsultes, est un acte inconsidéré; il ne peut pas dépendre des parents de s'affranchir, par un pareil acte, de leurs devoirs naturels."

—Passons aux instituteurs. Ce sont les substituts des parents; mais la condition de surveillance active est essentielle, pour les désigner et pour établir leur responsabilité spéciale. Quels sont les instituteurs dans le sens légal? A cause de cette condition, les maîtres d'école et les personnes qui donnent des leçons durant une ou plusieurs heures par jour ne sont pas désignés par l'article. Non pas qu'ils soient exempts de toute responsabilité; chacun répond pour ses actes personnels. Mais ils ne sont pas appelés en garantie, parce qu'ils ne sont que des gardiens temporaires. D'autant plus que souvent, par des critiques qui ne sont pas moins que des excitations à la désobéissance, les parents entravent la discipline de l'école. Il ne serait pas juste d'imposer une sanction si grave à ceux qui ne partagent pas leurs droits.

---

1 Aubry et Rau: Nos 447 et ss.

Les instituteurs désignés par le code, ce sont ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés, d'une manière plus ou moins permanente, de l'instruction ou de l'éducation des enfants dans des établissements particuliers. Dès que les enfants sont placés comme internes, demi-pensionnaires, ou même comme externes surveillés, dans ces établissements, que vous les appeliez orphelinats, pensionnats, académies, collèges ou autrement, les parents cessent d'être responsables devant les tiers. Ce contrat de substitution est absolument légal, mais que les parents n'en oublient pas les conditions essentielles: que leur droit de correction "modérée et raisonnable" est civilement délégué aux instituteurs et qu'ils sont obligés, à cause de leurs devoirs naturels, de seconder pour le plus grand bien de leurs propres enfants, la discipline qui régit ces établissements. Les instituteurs ne se chargent pas de pareilles responsabilités sans disposer des moyens légaux pour se garantir. [1]

Pour décider les cas difficiles, la jurisprudence s'informe de la faute: les instituteurs, comme les parents, ne sont engagés que dans la mesure qu'ils ont négligé leurs devoirs. Si les enfants, par exemple, commettent des délits dans les premiers temps de leur séjour au collège, quels sont les responsables? Il s'en est présenté quelques cas. La présomption légale est contre les instituteurs: il importe au bien public de maintenir, par présomption d'état ou de situation, la culpabilité des fonctionnaires, ou de ceux qui occupent des charges semblables. Mais ils peuvent se disculper: qu'ils prouvent que ces délits viennent, non pas de leurs propres négligences, ni du relâchement de la discipline dans leur établissement, mais de la mauvaise éducation de famille, ce sont les parents qui seront appelés en garantie. [2]

Nous devons reconnaître, pour l'honneur de nos institutions religieuses, que les conflits de responsabilité se font rares devant nos tribunaux.

Ce fait est significatif.

Nous nous contenterons, pour conclure, d'en relever tout simplement la cause. Pendant que les conflits juridiques se multiplient indéfiniment dans les écoles de France, entre les parents et les instituteurs, nous semblons ignorer

1 Locre, vol. XI. Jurisprudence.

2 Aubry et Rau; idem., No 447.

la responsabilité civile. Pourtant nous ne l'ignorons pas. Ceux qui souffrent des dommages ne manquent jamais de chercher les responsables; pourquoi ne les trouveraient-ils pas dans les instituteurs? Nous n'avons pas le droit de dénaturer le fait. Il faut le dire franchement: il y a peu de plaintes, parce qu'il y a rarement lieu d'en faire. Et ce fait signifie que nos instituteurs en général sont plus conscients de leurs devoirs. Ils le doivent à leur idéal plus élevé. Qu'ont-ils besoin des lois humaines, ceux qui suivent le code éternel, triplement promulgué par la conscience, la parole de Dieu et l'enseignement de l'Eglise, pour avoir le sentiment de leurs responsabilités?

fr. P.-M. Berard, O. P.

Notre-Dame de Grâce, 10 novembre 1919

JUSQU'A L'AME

LE FORMALISME DE LA PRATIQUE RELIGIEUSE

Notre catholicisme,—j'en faisais la remarque ici même, il y a de cela assez longtemps, [1]—est en grande partie un catholicisme de surface. Croire, pour la plupart d'entre nous, c'est adhérer en bloc et une fois pour toutes, à ce que l'Eglise enseigne sans se mettre en peine de connaître cet enseignement, de le pénétrer et encore moins d'en vivre. On garde soigneusement dans un coin ignoré de sa mémoire les quelques vérités qu'on y a déposées aux jours lointains du catéchisme. Elles reposent là, emmaillottées dans des formules apprises par coeur, comme les momies d'Egypte dans leurs bandelettes sacrées, et on n'y pense plus jamais. Au lieu de voir dans nos dogmes des réalités saintes dont la pénétration intime, amoureuse, doit former la base de notre vie religieuse, on les regarde plutôt comme des théorèmes abstraits, des formules mortes qu'il suffit d'accepter de confiance. C'est ce que j'ai appelé alors: *le formalisme de la croyance.*

1 Dogme et Vie: novembre 1917.

* * *

Je voudrais aujourd'hui signaler une autre espèce de formalisme aussi enracinée que la précédente, sinon davantage, et peut-être plus dangereuse encore: *le formalisme de la pratique religieuse.* Les deux mots mis en tête de ce travail, indiquant le remède au mal, nous en font du même coup, connaître la nature. "Jusqu'à l'âme", cela peut, en effet, avoir deux sens. Cela peut vouloir dire d'abord, que notre pratique religieuse ne doit pas être affaire d'habitude ou de routine, qu'elle doit au contraire pénétrer jusqu'à notre âme, c'est-à-dire, jusqu'à ces régions profondes de notre être où l'on s'intéresse et où l'on aime. Mais cela peut vouloir dire encore,—et c'est surtout le sens que nous adoptons ici,—que nous ne devons pas nous arrêter à l'écorce, au dehors du précepte, mais bien essayer d'en pénétrer le sens intime, d'en découvrir la raison d'être et d'en rechercher l'utilité pour notre vie religieuse.

De même en effet qu'il y a des catholiques qui adhèrent à tout le credo, sans jamais demander aux réalités saintes cachées derrière chacun de ses articles l'élément de vie qu'elles contiennent, de même il y en a qui font fidèlement les gestes prescrits par l'Eglise, sans trop se préoccuper de savoir ce qu'ils signifient, dans quel but on les leur impose et quel profit ils peuvent en tirer. Ainsi ils assisteront, avec exactitude, à la messe du dimanche, ils garderont dans le temple une attitude respectueuse, leurs lèvres iront même jusqu'à murmurer de vagues prières, mais quant à donner à ce geste tout son sens, quant à prendre part aux mystères divins qui se déroulent sous leurs yeux, quant à chercher à y alimenter leur vie intérieure, ils n'y songent même pas. Ils sont strictement en règle avec le précepte de l'Eglise, mais ils se font illusion s'ils se croient vraiment religieux.

Un formaliste, c'est donc un homme qui met toute sa confiance dans des dehors qu'il observe avec fidélité comme s'ils étaient à eux-mêmes leur fin; un homme qui oublie que la religion extérieure, vérités ou pratiques, n'a qu'un but, évoquer, élever et fortifier la vie divine que nous portons en chacun de nous. On n'est donc pas formaliste *par le fait qu'on observe scrupuleusement la lettre des préceptes, mais par le fait qu'on en néglige l'esprit.*

* * *

Les casuistes sont peut-être matériellement responsables de cet état de choses. Le casuiste est un homme qui voit dans un précepte de l'Eglise un texte de loi et rien autre. Ce qu'il verra par exemple dans une pratique pénitentielle telle que le jeûne, ce ne sera pas la place importante qu'elle occupe dans l'économie du christianisme, ce ne sera pas même le rôle qu'elle doit jouer dans notre vie religieuse, rôle de purification et rôle de préservation, ce qu'il verra ce sera uniquement une loi pénale qu'il faut interpréter rigoureusement et dont il faut réduire l'obligation à un stricte minimum. Il arrivera logiquement alors à des affirmations comme celle-ci qui scandalisaient si fort Pascal: Peut-on sans rompre le jeûne, boire du vin, en boire beaucoup, en boire même avec immodération? Oui, répondait Escobar au nom des casuistes. Et Pascal là-dessus de s'indigner. Il avait tort. Il oubliait qu'Escobar ne parlait pas en ascète mais en juriste, qu'il ne donnait pas un conseil mais qu'il interprétait une loi. Tout ce qu'il était en droit d'exiger de lui, c'était que son interprétation fût juste et elle l'était.

Il ne faudrait donc pas reprocher aux casuistes de s'être placés, pour traiter de la morale ou de la pratique religieuse, à un point de vue après tout légitime; mais ce qu'il faut regretter c'est qu'ils nous aient peu à peu amenés à n'attacher d'importance qu'à la lettre de la loi. C'est donc moins à eux qu'il faut s'en prendre qu'à ceux qui, identifiant la morale et même l'ascétisme avec la casuistique, en sont arrivés à voir dans le minimum qu'elle permet, un idéal au-délà duquel il n'y a plus que l'observance purement facultative des conseils évangéliques. Habitués à n'envisager les préceptes de l'Eglise qu'à travers les chicanes qui se sont élevés autour de leur interprétation, ils ont fini par n'y voir qu'un ensemble de lois dont l'observance extérieure importe à peu près uniquement.

De même que les discussions vaines, stériles, qu'une scolastique de décadence avait élevées autour des formules dogmatiques nous avaient peu à peu fait perdre de vue le rôle du dogme dans notre vie religieuse, de même aussi les subtilités dont la casuistique a entouré la lettre de la loi, nous en ont peu à peu fait perdre de vue l'esprit. Ce qu'on

donne alors aux fidèles, pour alimenter leur vie religieuse, c'est trop souvent,—qu'on me pardonne cette comparaison,— une noix dont il ne reste plus que l'écale sèche.

* * *

Une première conséquence du formalisme, c'est de rendre notre pratique religieuse, aussi bien que nos croyances, sans influence sur notre vie. Un homme qui ne pratique pas, chez nous, se range encore parmi l'exception. On se montre du doigt un homme qui ne croit pas. Mais comptez donc combien il y en a de ces croyants et de ces pratiquants qui soient véritablement religieux!

Est-ce à dire avec les protestants, que toute religion extérieure est chose accessoire, négligeable, que la valeur d'un dogme ou celle d'une pratique, dépend uniquement du degré d'influence qu'ils exercent sur nous? Evidemment non. Dieu ne nous a pas laissés libres de choisir nous-mêmes nos moyens de sanctification. Il en a même institué un certain nombre auxquels Il a lié indissolublement sa grâce. Il n'a pas entendu limiter l'effet de ses moyens extérieures de grâce à l'ébranlement qu'ils produisent dans l'âme, aux énergies qu'ils y développent. Il y a dans ses sacrements, par exemple, un effet invisible de sanctification qui est toujours atteint à la seule condition que l'âme n'y apporte pas d'obstacles. D'où non seulement obligation, mais encore intérêt pour un catholique à user des secours surnaturels mis à sa disposition, lors même qu'il n'en retirerait pas *un fruit sensible* de force ou de consolation. Ainsi — toute proportion gardée — des fruits méritoires de l'obéissance aux lois et prescriptions de l'Eglise.

Mais, une fois ces restrictions faites, il faut admettre que la multiplicité des moyens extérieurs de grâce: rites pénitentiels, confréries, indulgences, etc., fournit trop souvent aux catholiques l'occasion de s'endormir dans une fausse sécurité. Au lieu de seconder leur activité, elle la supprime. Ils s'imaginent que leur vie religieuse va s'édifier toute seule, sans efforts de leur part, par la réception vaille que vaille des sacrements ou par la simple obéissance extérieure aux préceptes de l'Eglise. C'est une dangereuse illusion. Ebauche, sur terre, de la vie du ciel, notre vie religieuse est par excellence une oeuvre de lumière et d'amour.

Elle consiste dans la suprême perfection de notre intelligence et de notre volonté. Or de même qu'il ne suffit pas d'adhérer des lèvres aux paroles du Christ pour qu'elles illuminent l'intelligence, de même il ne suffit pas de faire machinalement les gestes qu'Il a prescrits pour qu'ils touchent le coeur. C'est, sans contredit, au peu de profondeur de nos croyances et de nos pratiques, qu'il faut attribuer le manque de vie religieuse chez nous.

* * *

Une autre conséquence du formalisme c'est de nous détacher peu à peu de nos pratiques religieuses. Du jour en effet, où l'on a perdu le sens d'un rite, du jour où l'on ne voit plus la raison d'être, on peut l'accomplir encore par routine, par respect humain, mais il n'est plus possible qu'on le fasse avec amour. Il n'est peut-être pas encore sorti de notre vie, mais il est sorti de notre âme.

Le dimanche, à l'église, en face d'une assistance nombreuse de fidèles, je me suis souvent fait ces réflexions un peu pessimistes peut-être: Si on faisait sortir de l'église tous ceux qui sont venus par habitude, par plaisir, par respect humain ou même qui ne sont venus que pour ne pas manquer au précepte; si on ne gardait que ceux qui sont venus avec amour, par besoin de leur âme, pour se rapprocher un peu de Dieu, vivre plus pleinement de sa vie, combien y en aurait-il qui resteraient dans l'église?

Alors on ferme les yeux et on évoque dans le lointain des siècles, ces premières communautés chrétiennes, qui à Rome, à Alexandrie ou à Corinthe, se réunissaient autour d'une table pour commémorer le départ de Jésus. Quelle joie sur leur front et dans leurs yeux! Quel amour dans leurs coeurs! Comme ils attendaient cette heure! Comme ils en vivaient! Quelle transformation elle opérait sur leur vie!

De tout cela que reste-t-il pour la plupart d'entre nous? Une vaine cérémonie où l'on s'ennuie, que l'on trouve toujours trop longue, qui demeure en tout cas sans influence sur notre vie. C'est sans doute la même messe, le même sacrifice du même Dieu. Mais ce qui disait quelque chose à l'âme de nos ancêtres dans la foi, ne nous dit plus rien à nous. De ce fruit savoureux dont ils se nourrissaient et se délectaient, nous ne prenons nous que la dure enveloppe.

* * *

Il n'y a peut-être pas de peuple au monde, à l'heure actuelle, qui soit aussi universellement et aussi paisiblement catholique que le nôtre. Mais il ne faudrait pas que cela nous fasse illusion. On croit, on pratique, mais est-ce qu'on vit? De plus, si toute notre religion reste à la surface de notre âme, est-ce que la moindre secousse ne suffira pas pour l'emporter? Au moment où la foi achève de s'éteindre dans tant de pays d'Europe; au moment où l'incrédulité s'apprête à tenter un suprême effort chez nous, ne serait-il pas criminel de mettre toute notre confiance dans ces apparences trompeuses? Ne vaudrait-il pas mieux profiter des avantages que nous laisse l'heure présente pour enraciner notre catholicisme dans une foi plus éclairée et mieux vécue, dans des pratiques mieux comprises et plus aimées? C'est aujourd'hui qu'il faut agir, demain, il sera trop tard.

fr. M.-C. Forest, O. P.

Ottawa, 15 novembre, 1919.

LETTRE ET POESIE INEDITES

*Aux deux mauvais camarades d'études de*** et à mes deux excellents compagnons de promenades à*** et dans les environs.*

Pourquoi je vous appelle ainsi et je vous traite de mauvais camarades, ai-je besoin de vous le dire? Comment, c'est à déplumer réciproquement ce qui vous reste de patriotisme que vous employez une partie de votre temps libre et de vos moments d'arrêt dans le travail? Au lieu de vous exciter, de raviver la flamme, de souffler et de balayer perpétuellement l'un chez l'autre, la cendre envahissante qui encombre le foyer sacré! Certes, ni l'un ni l'autre, vous n'avez besoin d'éloquence pour arriver à me convaincre que les choses sont tristes, très tristes; que les éléments de rénovation et de salut sont rares, très rares; que ceux-là

qui pourraient encore beaucoup par ce qui leur demeure—malgré tout et malgré eux surtout—d'influence, ne font rien ou presque rien, ou ne font qu'entraver ceux qui voudraient faire quelque chose. Tout ceci, je le sais. Je le sais autant que vous; plus, peut-être, et les faits que vous m'apportez ne sont que les affluents à une source d'informations et de constatations déjà trop remplie.

Et cependant, je ne vous approuve pas, je ne puis pas vous approuver dans vos lamentations de désespérance.

Je vais vous dire brièvement et clairement, je l'espère, ce que je pense du présent et de l'avenir de votre pays, qui d'abord, quoi que vous en disiez, a un passé et un très-beau et très-glorieux passé.

Le Canada avait un rôle à jouer. D'abord, tout pays appelé par Dieu à l'existence est appelé à un rôle. Pas plus que les individus les peuples n'ont le droit de se croiser les bras et les jambes. Mais, comme aussi les individus, les peuples ne sont pas destinés tous à un rôle aussi important, aussi sérieux, aussi brillant. En second lieu, le Canada n'était pas, dès sa naissance et son engendrement, n'importe quel pays. Il était un pays qui pouvait se croire appelé à une vocation spéciale, parce qu'il était le fils et l'héritier d'un pays dont nul au monde ne discute la très spéciale, j'allais dire l'unique mission.

Baptisé, non sans raison, du nom de Nouvelle-France, il pouvait, il devait jouer dans le nord et l'ouest de l'Amérique, le même rôle que sa mère la vieille France, dans le nord-ouest de l'Europe. De cette mère il emportait avec lui le génie, les moeurs, les instincts, la langue et la foi. Seulement, né à une époque où la France se trouvait entraîné sur la pente d'un servilisme qui, sous Louis XIV, ne devait plus connaître de fond, il lui manquait dans son héritage une essentielle vertu: l'amour d'une indépendance et d'une liberté, que depuis longtemps la France ne pratiquait plus. N'est-ce pas pour ce motif, n'est-ce pas pour le former dans l'épreuve et sous le joug (pour les forts toujours la meilleure école), n'est-ce pas pour le former à la connaissance et à la pratique de cette qualité qui lui faisait défaut et que possédaient incontestablement ses nouveaux maîtres, que Dieu permit en 1763...? N'est-ce pas pour lui donner —tout près de lui et chez d'autres que chez ses maîtres de-

venus trop promptement ses indignes oppresseurs—la leçon et le modèle de cette même vertu, que Dieu avait voulu placer le berceau du Canada à côté du berceau de cette jeune République, qui en 1782...?

Supposez un instant que la révolution (française) vous eût trouvé français encore, que fussiez-vous devenus ayant à votre tête quels seigneurs tenants de l'ancien régime et de tous ses abus? ou quels administrateurs représentants de la Convention et de tous ses excès?.... (Vous voyez que je marche à grands pas, que je ne pose à vos esprits que des interrogations extrêmement générales, mais qui suffisent à vous faire suivre ma pensée et à susciter vos réflexions). Pour moi, tout aussi bien que les bénédictions et les gloires de votre naissance, les épreuves de votre adolescence ont été toutes, providentielles. Elles vous amenaient, ces épreuves, par une fatalité dont Dieu serrait de plus en plus étroitement la trame, elles vous amenaient à faire de vous un peuple unique dans le vieux comme dans le nouveau monde; un peuple unique, parce que seul il eût uni dans son caractère et son génie, la *personnalité, l'individualité* de l'anglais, au dévouement, à la générosité du français. Moins nombreux que vos voisins, (mais qu'est-ce donc que cette adoration et cette fascination du nombre, dans un siècle qui prétend poursuivre l'émancipation et la grandeur de l'individu?) moins nombreux, dis-je, que vos voisins, s'ils vous eussent dépassés peut-être, au point de vue matériel, commercial et industriel; au point de vue littéraire, artistique, intellectuel, moral, humain, vous les eussiez dépassés, et de combien! Longfellow aurait eu beau leur chanter et leur crier son sublime "Excelsior", c'est vous, vous qui l'eussiez réalisé. Et s'ils se fussent ébranlés pour l'atteindre, c'eût été sur vos pas, sous votre impulsion, pour vous rejoindre. A vous la "mystérieuse bannière"; à vous le verbe, la parole qui enflamme et conquiert, et qui lance. A vous les expéditions hardies, téméraires, dangereuses. A vous la lumière à répandre, la lumière plus haute, plus vive, plus nécessaire et indispensable au monde, que toutes les étincelles ou les lampes, ou les gerbes Edison. Relisez votre histoire. N'est-ce pas de cette allure et vers ces horizons que vos ancêtres étaient partis? Ne sont-ce pas là vos débuts? Et vous n'avez pas de passé? Et vous auriez honte de votre pays? Et vous cherchez ce que vous pourriez y aimer? Mais n'eût-

il aucune de ses gloires d'autrefois, n'eût-il que ses malheurs présents, en faut-il plus?

Oh! je ne les nie point, ces malheurs présents, je ne nie nullement; je confesse au contraire, qu'à un moment dans votre histoire, tout s'arrête, — non pas brusquement, mais lentement, avec la lenteur de la corruption qui gagne et qui pénètre. Hélas! en effet, c'était elle. L'homme néfaste, lord Durham était passé. Son Mémoire, son Rapport plutôt, en ne le prenant que dans ses généralités, pourrait s'intituler: "L'art d'asservir un peuple qu'on n'a pu dompter". Et l'art qu'il préconise, dont il indique canaillement les formules, il n'a été que trop savamment, et fidèlement, et perfidement mis en pratique. Pour vous asservir, on vous a divisés; et pour vous diviser on vous a flattés, décorés, sirés, engraissés, sinon tous, au moins tous ceux qui en ont voulu — et malheureusement, plus qu'il n'en fallait pour le but que l'on poursuivait. Combien dans les classes hautes ou moyennes, ou dans ceux qui aspiraient à y pénétrer et à les constituer, combien se sont laissés gagner! Ceux-là ils ont laissé s'amoindrir peu à peu dans leurs coeurs toutes les qualités, toutes les vertus du français; tandis que, dans la même proportion ils prenaient des anglais toutes les mauvaises tendances: le goût du luxe, du confort, d'une vie large, plantureuse, égoïste surtout, cyniquement égoïste. Et de ces tendances malheureusement, plus d'une a gagné la masse de la population. Tout est descendu, tout descend, et d'autant plus vite et douloureusement qu'au dehors, par le monde, on vous croit, on vous proclame encore français et catholiques comme jamais, comme aux plus beaux jours, et qu'au dedans, parmi vous, pour un trop grand nombre, c'est dans la même croyance, c'est-à-dire dans la même illusion que consiste surtout ce qui leur reste de foi.

Vous n'êtes donc plus à proprement parler, des français: et vous n'êtes pas plus des anglais, puisque vous n'avez pris de leurs qualités que ce qui en constitue les excès ou les défauts.

Tout est-il perdu, et faut-il s'écrier: "Passons aux Etats-Unis?"

Remarquez, mes amis, que le frein de l'égoïsme anglais comme l'aiguillon du désintéressement français, ils existent; ils existent toujours, et toujours à la portée de quiconque

veut y tendre la main, et s'en saisir, et s'en servir. Le frein de l'égoïsme, c'est la doctrine catholique mise en actes et en oeuvres. Et la preuve, pour n'en point donner d'autres, c'est l'Angleterre elle-même. La preuve, c'est ce fait historique indéniable, qu'elle a été l'Ile des Saints, c'est-à-dire l'île des héros désintéressés plus que héros au monde. L'aiguillon du dévouement, qui et quoi donc, si ce n'est encore ce catholicisme dont la vertu n'a fait la France plus chevaleresque que les autres nations, qu'uniquement parce que, plus que les autres nations, elle a bu, elle s'est assimilé les principes de la vie et de la doctrine catholiques. Or, mes amis, cette vie, cette doctrine, ces principes, sont-ils morts, sont-ils perdus? Donc, s'ils ne sont ni morts, ni perdus, l'avenir de votre pays non plus n'est ni mort, ni perdu. Ah! la belle et sublime tâche que de vous réinfuser la sève de votre génie national, en vous faisant rentrer dans les veines, par la pratique humble et quotidienne, la grâce et l'énergie des principes catholiques! Ah! que, volontiers, si j'eusse été Canadien, c'est de cette tâche que je me serais fait l'apôtre, le défenseur, la victime. Oui, la victime; car à l'heure présente, au milieu de toutes les méconnaissances de vos grandeurs et de vos abaissements, le plus sûr pour celui qui entreprendra ce rôle, c'est encore d'être écrasé. Mais n'est-ce pas aussi le plus sûr pour qu'une idée triomphe, et monte à l'autel, que de s'en faire le premier degré. Ah! qui sera-t-il l'homme, laïque ou religieux, ou prêtre, qui deviendra votre sauveur et qui relèvera la dignité de la patrie en vous replongeant dans les eaux vives d'une religion plus sérieuse et plus austère?

Alors, si cet homme se levait, et si ces jours éclairaient la tristesse présente de vos neiges sans éclat au soleil de la vie du monde et du progrès, alors — que vous restiez sous le protectorat de l'Angleterre, que vous proclamiez votre indépendance, ou que vous passiez aux Etats-Unis — cette question pour moi ne serait pas la première; et elle ne l'est pas. Alors en effet, si les feux de cette résurrection éclairaient enfin vos rivages, loyaux à l'Angleterre, indépendants ou annexés, vous seriez *vous*, vous seriez grands, vous seriez sinon un peuple, au moins un groupe à part. Comprenez-moi en vous rappelant que voici quatre siècles que le mariage d'Anne de Bretagne a attaché la Bretagne à la France. Cer-

tes je ne me plains pas d'être français: et très-fier j'en suis. Mais, enfin, plus fier encore, étant français, d'être breton. Car plus haut que la nationalité qu'entourent des frontières plus ou moins naturelles, il existe pour séparer un groupe, et le garder, et lui faire une physionomie, une place, une gloire à part, il existe ce trésor d'un caractère spécial, particulier, unique, que rien ne peut effacer ni arracher au coeur de ceux qui veulent rester fidèles à leur origine, à leur sang, à leur passé, à leurs destinées.

Je ne sais, mes amis, si je me suis fait bien entendre, et surtout si je me fais bien entendre maintenant de vous. J'ai dû tellement restreindre, couper si net à tous les développements! Et cependant, il faut que j'en arrive à une conclusion plus précise et pratique pour vous. Cette conclusion je la puise dans une page de Montalembert que sans doute vous connaissez déjà: "Courage et confiance! travail-"lez énergiquement pour la bonne cause, pour la vérité, la "justice et la liberté; et soyez sûrs que vous ne vous en re-"pentirez jamais. Il faut espérer et persévérer. Mais mê-"me quand on serait sans espoir, il faudrait encore lutter "sans peur, ne fût-ce que pour l'honneur de notre drapeau, "ne fût-ce que pour revendiquer une place parmi les coeurs "généreux, parmi les âmes vraiment libérales, parmi les so-"lides chrétiens de notre siècle".

Fr. L.-A. Plessis, des fr. prêch.

Corbara, janvier 1896

Pour l'érection d'un buste du Père Lacordaire à Belmonte (Espagne)

Oui, vous pouvez chasser les fils de Lacordaire,
Vous les fils de la Liberté,
Et nous refuser l'eau, le feu, l'air et la terre
Par amour de l'Egalité;

Si loin que votre haine ait voulu nous poursuivre,
Notre Père est ici debout;
En si lointain exil qu'il nous faille aller vivre,
Avec nous il ira partout.

Il est là! mais non plus ainsi qu'un vain trophée
Qu'on suspend à quelque clou d'or,
Ou qu'on couche avec soin dans l'ombre d'un musée:
Il est là qui respire encor.

Et comme un fils de preux qui prend à la muraille
Pour en couvrir son faible corps,
Les armes que portaient jadis à la bataille
Ses aïeux de l'âge des forts,

Ainsi nous les aînés, déjà ceints de l'armure,
Nous voyons de jeunes soldats
Qui viennent demander cette robe de bure,
Blanche encore après cent combats,

La robe qui passa de notre premier Père,
Aux épaules de tant de saints
Pour retomber enfin des mains de Lacordaire
Jusque dans nos débiles mains.

Mais ce n'est pas assez à ses fils pour le suivre
De lui prendre son froc proscrit.
C'est lui! lui tout entier qu'il faut faire revivre,
Son coeur, son âme et son esprit;

Et s'il faut soixante ans sur la terre étrangère
Errer sans guide et sans abri,
Qu'on reconnaisse en nous les fils de Lacordaire
A notre amour pour Jésus-Christ.

Et si la France, un jour par la grâce divine
Laissait enfin toucher son coeur,
Chacun rapporterait dans sa mâle poitrine
Cet homme qui fut son honneur.

O France, et tu verrais de quel Père nous sommes;
Car ses fils chassés par tes mains
Préparent dans l'exil mieux encor que des hommes,
Ils veulent engendrer des saints.

Fr. L.-A. Plessis, des fr. prêch.

DANS L'ORDRE

A l'Etranger

—Le T. R. P. Portsmans, Maître en S. Théologie, ancien Provincial de Belgique, est décédé le 12 septembre à Gand.

—Au cours de l'année 1919, la Province de Paris a reçu 40 novices au Couvent du Saulchoir, près de Kain (Belgique). Parmi eux se trouve un converti récent, M. Félix Leseur, l'éditeur bien connu des oeuvres posthumes d'Elizabeth Leseur.

—La nouvelle revue *La Vie Spirituelle Ascétique et Mystique,* que nous annoncions dans notre dernier numéro, paraît le 10 de chaque mois, chez P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris. Le prix d'abonnement pour l'étranger est de 14 f. [1] Elle est dirigée par un groupe de Dominicains français, avec le concours de nombreux membres de diverses Communautés et d'ecclésiastiques. Voici la liste des principaux collaborateurs:

R. P. J. Alix, O. P.
R. P. Arintero, O. P.
R. P. Augier, O. P.
Des Religieux Benedictins.
R. P. Brisset, O. P.
R. P. R. Cathala, O. P., professeur à l'Institut catholique de Toulouse.
R. P. Cazes, O. P.
R. P. E. de la Croix, de la Fraternité Sacerdotale.
R. P. Claverie, O. P., professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).
Des Religieux Carmes.

1 On peut s'abonner également en envoyant son nom et son adresse, avec la somme de deux dollars, au R. P. Directeur de la *Revue dominicaine*, à Saint-Hyacinthe.

R. P. E. Dublanchy, des Pères Maristes.

R. P. G. Franck, directeur au Séminaire français à Rome.

R. P. Garrigou-Lagrange, O. P., professeur au Collège angélique à Rome.

R. P. Gardeil, O. P.

R. P. Hugon, O. P., professeur au Collège angélique à Rome.

R. P. M.-A. Janvier, O. P.

R. P. D. Joret, O. P.

M. l'abbé Labauche, P. S. S.

R. P. Lemonnyer, O. P., régent des Etudes au Saulchoir (Kain).

R. P. Noble, O. P.

R. P. Noel, O. P.

R. P. Pegues, O. P., professeur au Collège angélique à Rome.

R. P. Ph. Ponsard, de l'Oratoire.

M. l'abbé Pourrat, P. S. S.

M. l'abbé Rouzic, aumônier de l'Ecole Sainte-Geneviève.

M. le chanoine A. Saudreau, aumônier du Bon Pasteur à Angers.

M. Charles Sauve, S. S.

R. P. Savignac, O. P. professeur à l'Ecole biblique à Jérusalem.

R. P. Vallee, O. P.

R. P. Vuillermet, O. P.

Dans la Province

Les fêtes grandioses organisées pour la célébration du Cinquantenaire de fondation de notre paroisse Ste-Anne de Fall-River se sont prolongées durant trois jours entiers, les 9, 10 et 11 novembre. Un Comité composé des membres du clergé de Ste-Anne et des représentants de toutes les sociétés catholique de la paroisse, a travaillé durant de longs mois à la préparation de cet événement exceptionnellement important. Ces fêtes ont été marquées par des cérémonies religieuses de la plus grande solennité, rehaussées par la présence de Sa Grandeur Mgr Daniel F. Feehan, évêque de

Fall-River. Le sermon fut donné par M. l'abbé D. D. Vilandré, curé de North Attleboro, Mass.

La grande fête civile eut lieu lundi soir, le 10 novembre, à l'Académie: réunion paroissiale avec représentation par le Cercle Montpellier, et discours de circonstance par l'orateur canadien-français, M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, de Montréal.

Ces réjouissances religieuses et civiles furent le digne couronnement de la grande campagne récemment entreprise et menée à bien, dans le but de permettre le commencement de la construction de la future Ecole centrale de Ste-Anne. Les paroissiens de Ste-Anne ont reçu des félicitations, hautement appréciées, de la part de tout le public de langue française de la Nouvelle-Angleterre, à l'occasion de cet anniversaire unique dans l'histoire d'une belle et grande paroisse.

—Les grandes fêtes religieuses de la paroisse N. D. du Rosaire de St-Hyacinthe en l'honneur de S. Vincent Ferrier ont eu lieu le 26 octobre dernier.

L'Eglise était représentée par deux éminents dignitaires, Sa Grandeur Mgr Bernard, évêque de St-Hyacinthe et Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de S. Eminence le Cardinal Bégin, qui se chargèrent de sanctionner les hommages offerts à Maître Vincent et de leur donner un caractère officiel.

L'éloquence si remarquable de Mgr Roy évoque la grande figure de l'apôtre étonnant que fut Vincent Ferrier. Il apparait comme un Envoyé de Dieu aux peuples du Moyen-Age, pour sauver l'Eglise et aider à clore le schisme d'Occident. Et l'aspect le plus sensible de l'âme du Saint, vit.

L'angle profondément divin de cette même âme avait été mise en lumière, la veille, par le T. R. P. Langlais. En puisant les plus hauts principes de la mystique dominicaine, en analysant une des oeuvres les plus saillantes de son héros, le prédicateur peint artistiquement, sous un jour réel, la sainteté de S. Vincent.

Jointe à la puissance mystérieuse qui se greffe sur son prestige et le met à part dans les rangs de tous les suscités de Dieu, l'âme de S. Vincent sera saisie entièrement. Le T. R. P. Rouleau s'était chargé à l'ouverture des fêtes de montrer cette puissance thaumaturgique du célèbre Prêcheur. C'est par les dons du S. Esprit que Vincent Fer-

rier fut Thaumaturge. Grâce à la foi et au discernement, il connait la vérité: il est prophète; par la persuasion et le don des langues, il proclame la vérité: il est une voix: par la puissance des miracles, il confirme la vérité: c'est le Thaumaturge.

Tous ces aspects d'une vie unique éveillent l'idée d'un homme éminemment grand dans le ciel, tout-puissant sur la terre et digne des louanges et des prières des hommes.

Louanges et prières lui furent prodiguées par les fidèles. A considérer cette foule, débordant l'Eglise du Rosaire et fixant sans cesse la statue rayonnante du saint, on sentait l'invisible courant de la confiance et de la dévotion circuler entre Vincent Ferrier et les âmes. Il n'était pas besoin pour le constater de jeter un coup d'oeil sur les mille lampions que la foi discrète des âmes ferventes allumait en l'honneur du Saint.

Et ces lumières et ce chant vibrant d'émotion et de beauté, prêté par des artistes étrangers et locaux, et cette musique émotionnante du sympathique organiste, faisaient un décor sans pareil à l'âme, toute d'harmonie et de mélodie de Vincent Ferrier.

Aussi Maître Vincent a-t-il véritablement établi son séjour dans notre ville. Il est et sera l'Ange protecteur de la ville de St-Hyacinthe que mentionnait le P. Bissonnette dans son allocution de clôture des fêtes. Puisse sa protection récompenser le dévouement et la confiance de tous ceux qui se sont unis pour rendre honneur à sa mémoire!

—Notre-Dame de Grâce, de Montréal, qui depuis plusieurs années honore spécialement S. Vincent Ferrier, convoquait le 14 novembre les fidèles à célébrer le 5ème centenaire de la mort de l'Apôtre.

Le T. R. P. Thomas-Marie, gardien des Franciscains, à Montréal, dans un émotionnant discours sur la sainteté de Maître Vincent, ouvre un Triduum solennel.

De nouveau le T. R. P. Rouleau, Provincial, fait resplendir Vincent Ferrier, thaumaturge, le 15 au soir.

Mais l'éclat de la fête est dû à Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, qui non seulement officie pontificalement à la Messe solennelle, mais prête le concours de son éloquence pour louer *l'apostolat,* caractère dominant et fondamental de la vie de S. Vincent.

Fra Domenico

RECENSIONS

R. P. Louis Lalande, S. J. — "Silhouettes paroissiales", Montréal, Imprimerie du Messager, 1919. Prix: 75 sous.

On a fait déjà, à juste titre, beaucoup d'éloges des "Silhouettes paroissiales". L'abbé Groulx les a présentées au public, dans sa Préface, avec art et tact. Plusieurs de ces silhouettes ont été reproduites. Même avant d'être lues, elles sont aimées parce qu'elles sont du P. Lalande.

Sont-elles de véritables silhouettes paroissiales? La figure du P. Durocher n'est-elle pas une authentique silhouette scolastique? Les paroisses l'ont à peine connu et jamais vu, si l'on excepte son quartier. Mais ce qui est bien paroissial, c'est le casque de l'auteur. (*Mon casque*). Il s'est accroché un peu partout: simplement dans les sacristies poussiéreuses des petits villages, sans affectation sur les boiseries en chêne des grandes églises et des cathédrales des villes. Sans doute "le casque ne fait pas l'esprit", mais il a bien droit, s'il est usagé par un homme d'esprit, d'être silhouetté à son tour

Observation, littérature et morale résument les qualités saillantes de l'ouvrage.

Le P. Lalande voit: il voit aussi bien le petit vaurien qui court les rues (*Nu-pieds*, p. 28), que le célibataire à l'aise qui "chaque matin débouche sur le Parc Lafontaine", (*M. Un peu*, p. 85); son regard plonge droit dans l'âme et éveille la même pitié pour leurs misères, différentes sans doute, mais misères... Il cherche à exprimer sa vision avec le plus d'esprit possible... Peint-il? Non, il raconte et délicieusement. Il analyse les âmes, les sentiments, les passions, dissèque les travers de chacun qui sont un peu ceux de tous, et sensibilise une conscience Parce qu'il est observateur fin, il décrit avec art et sans labeur trop apparent. Précieuse et rare qualité, il imprime sa personnalité dans le moindre détail et le lieu commun n'est plus "commun" quand il l'emploie. Il est *lui* à chaque page, à chaque ligne. Son âme de missionnaire—nous y reviendrons—est tangible, son désir de soulager la souffrance ou de rectifier la courbe d'une vie est à peine voilé, sa science des hommes et des choses de son temps perce, sans effrayer le lecteur léger ou distrait. La "mentalité" du P. Lalande circule; faite de larges idées, de principes féconds, de convictions saines et d'idéal surnaturel, elle plaît et plus, si elle est nettement marquée. Le théologien sagace ne se dérobe pas toujours au plaisir d'illuminer un principe d'école.

Si bien dirigé, le don d'observation est une aide efficace au talent littéraire.

Le P. Lalande est un littérateur. Pas de philologie, pas de dilettantisme. Ses "Silhouettes paroissiales" sont écrites pour semer

une vérité, des vérités et des vérités utiles, oubliées ou inconnues dans le monde. N'est-ce pas le but de la littérature? Elle comprend sans doute l'art d'inventer, de plaire, de reposer le lecteur ahuri des devoirs prosaïques, de parer cette vénérable aïeule si méprisée chez nous: la grammaire. Qui oserait refuser cet art au P. Lalande? Son volume que vous avez savouré sans prendre haleine, ne vous le prouve-t-il pas? Mais c'est un point acquis depuis l'apparition et le succès remarquable de "Entre amis" et "Causons".

Une idée dominante qu'on pourrait appeler le souffle ou l'âme des "Silhouettes paroissiales", c'est le sens chrétien qui imprègne chaque page. Que de morales précieuses il faudrait ici souligner! Elles sont fort piquantes quelquefois, brèves comme un cri d'alarme, vigoureuses comme une bataille, cinglantes comme un coup d'épée. Parfois enchassées dans les réparties des acteurs, elles glissent lentement dans l'esprit et s'infiltrent dans le coeur: c'est une leçon gentille qui ne froisse pas, et guérit, c'est une remontrance cavalière qui surprend l'esprit et... le prend, c'est une constatation qui semble générale, mais malicieusement nous enfonce le bonnet jusqu'au cou. Et si la morale est importante, elle prend une allure de preuve ou de démonstration qui provoque la mise en demeure d'un jugement. Et le jugement se fait tout seul: le P. Lalande nous laisse ce plaisir, tant pis si nous nous condamnons!

Et ainsi passe une longue théorie de petits défauts intimes, de travers bien canadiens, de dangers nationaux et en même temps la belle vérité religieuse qui charme l'esprit, tiraille le coeur et nous fait meilleurs.

A travers ces trois cents pages, un puriste pourrait bien relever quelques incorrections de pensée ou d'images et même rayer d'un gros trait noir des expressions ou des mots, trop... Voyez p. 112: s..... "Je déshabille mon rideau de son drap de lit" et la dernière ligne... et jugez. Un critique austère irait même jusqu'à soutenir que la *silhouette* n'est pas le centre, le premier plan de tel chapitre, mais une digression heureuse.

Détails qui ne nuisent guère au talent si remarquable du P. Lalande, mais qui aident à comprendre la formidable tâche de plaire à tous par la plume.—A. B.

Abbé Lionel Groulx.—"La naissance d'une race". Edition de l'*Action française*, Imm. la Sauvegarde, Montréal. 80 sous, franco. En vente au *Devoir* et dans toutes les librairies.

"De tous les événements qui retiennent l'attention de Dieu, aucun, sans doute, n'a plus de prix que la naissance des races ou des peuples, vastes organisations spirituelles si fortement engagées dans les plans divins." Aussi bien, parmi les expériences qui, tout le long de l'histoire s'offrent au penseur, la formation des races a toujours été l'une des plus recherchées. Autrefois, l'irruption des hordes barbares dans le bassin méditerranéen et le confluent de cette force nouvelle avec le vieil esprit romain et surtout l'Eglise catholique pour produire la civilisation chrétienne, donnèrent ce spectacle du beau travail des éléments humains sous le souffle puissant de la Providence. Il était à prévoir que la découverte et le peuplement du Nouveau-Monde renouvelleraient ces grandes leçons. Com-

menée au milieu d'interminables et douloureuses secousses, l'oeuvre se poursuit encore, mais sous forme plus paisible; un peu de recul s'y mêle; de sorte que déjà le temps est venu de considérer les résultats et d'étreindre les complexités de l'avenir. Dans des ouvrages sérieux comme "Les origines" de l'abbé Guibert, l'on étudie le type américain et l'on note les caractères qui le différencient dorénavant de l'immigrant venu de la métropole anglaise. Jusqu'ici, semble-t-il, nous ne nous étions pas avisés, d'une façon sérieuse, que la même évolution pouvait s'être produite, petit à petit, dans cette Nouvelle-France. M. l'abbé Groulx, dont le patriotisme est toujours aux aguets, vient d'aborder ce joli problème, et de lui donner, sur plusieurs points, des solutions durables.

"Nous constituons une variété dans la famille française. Distincts nous le sommes non seulement par l'allégeance politique, par une histoire et des traditions qui nous sont propres, mais aussi par des caractères physiques et moraux déjà fixés et transmis avec la vie, dès la fin du dix-septième siècle." Cette phrase compréhensive résume toute la thèse de l'historien.

L'historien se double d'un penseur, qui, n'ayant rien du dilettante, n'a pas dû écrire pour écrire: "Aucun enseignement n'est plus nécessaire. Déracinés par le colonialisme politique et moral, dédoublés par le dualisme d'un pays fédératif, nous avons besoin qu'on nous rende, plus que toute chose, le sentiment de notre personnalité." Apparu au beau milieu du réveil de la conscience nationale, ce livre possède donc vis-à-vis de son public une de ces harmonies préétablies qui assurent à une oeuvre quelque répercussion.

La thèse ayant été fortement charpentée, le livre est un livre composé, du moins selon la notion qu'on s'est faite aujourd'hui de l'art de faire un livre. A cause de l'affairement du lecteur moderne, la puissance de composition s'est reportée sur l'article, forme mieux adaptée de l'action intellectuelle. Aussi, la "Naissance d'une race" se compose-t-il de cinq conférence, dont chacune est une construction aussi parfaite que possible.

Au début, c'est "l'examen complet de tous ces hommes qui, il y a un peu plus de trois siècles, vinrent ici fonder une patrie." Non seulement l'historien a projeté beaucoup de clarté dans le départagement de nos ancêtres venus en majorité du Perche et de la Normandie, mais il a fait une chasse impitoyable aux légendes néfastes que le problème de nos origines avait fait surgir: "prétendu métissage de nos ancêtres avec les Peaux-Rouges du Canada", fantaisie historique qui, pour expliquer notre entêtement, nous apparenterait avec la race bretonne

Qui ne sait pas plier quand elle a dit: "Je veux",

odieuses calomnies sur la qualité morale des premiers colons qui auraient été des rebuts de pénitenciers, tout s'est effondré sous les coups d'une critique que personne certes ne trouvera destructive, et l'historien conclut au privilège, pour notre race, "de pouvoir avouer tous ses ancêtres."

Les influences du milieu ont été ensuite soupesées. *Le pays* "que les hommes venus de France enserrèrent dans une ligne de croix, de forts et de drapeaux fleurdelisés" est taillé "pour une race hardie et aventureuse", mais par là même il porte à un regrettable éparpillement des forces; la forêt y domine, la nature y est austère et puissante; le climat est salubre, et l'historien le venge contre la légende des arpents de neige; somme toute, le pays est apte "à développer des qualités splendides d'initiative, d'indépendance, de cou-

rage devant la vie". Il faut aussi examiner le *gouvernement*, à cause du "retentissement possible, sur la vie d'un groupe humain, de cette puissance régulatrice d'où partent de si vigoureuses et de si multiples impulsions". On était en plein dix-septième siècle: souvenons-nous de la "difficulté pour les hommes de ce temps-là, peu faits au relativisme des formes politiques, de plier, selon les besoins, la roideur de leur dogmatisme administratif." Les critiques n'ont pas manqué de pleuvoir contre le système colonial français, où quelques-uns ne voient qu'un absolutisme sans frein en face d'une obéissance d'esclaves. L'abbé Groulx en a meilleure estime: sans doute, "les attributions mal définies du gouverneur et de l'intendant avaient gratifié le pays d'un gouvernement à deux têtes"; notre part de liberté a bien été un peu sacrifiée par le triomphe des conceptions impérialistes de Colbert sur les maximes libérales de Richelieu; mais, "si le Conseil souverain n'inaugure point chez nous le gouvernement constitutionnel, il a constitué, à n'en pas douter, le gouvernement... d'une aristocratie aux mains libres et au franc parler", en même temps que la justice canadienne revêtait des allures de bonhomie patriarchale. *L'Eglise* enfin "s'appropria la veillée de notre berceau". L'historien nie que l'Eglise ait jamais voulu faire de la Nouvelle-France une théocratie, et il fait de même bonne justice du vieux reproche de l'exclusion des huguenots; mais, si la colonisation fut entreprise chez nous avec une pensée d'apostolat, s'il y eut de la "noblesse dans l'attitude de la France à l'égard des nations indigènes", si Montréal surtout eut à ses débuts "la splendeur attirante de je ne sais quelle cité mystique", il faut saluer ici l'influence catholique, et conclure que "ce fut la suprême bénédiction de notre naissance qu'un enchaînement providentiel de causes et de circonstances aient favorisé ici une grande et souveraine action de l'Eglise".

Deux conférences débordantes de faits racontent ensuite l'établissement de la colonie, c'est-à-dire "l'histoire de la conquête du sol, conquête laborieuse, s'il en fut". L'auteur eût voulu intituler cette étude: "le triomphe de l'énergie paysanne." Dès le début, le marchand se trouve être l'ennemi de la colonisation et des missionnaires, ce qui jette un détestable antagonisme "entre les intérêts d'un groupe d'étrangers et d'exploiteurs et l'existence même de la colonie". Mais, Hébert, Couillard, Giffard et d'autres, étaient là: et "ce sont les petits labeurs des petits paysans qui ont conquis le sol pied à pied". "Une croissance qui est d'une progression lente, mais autonome, sans forte poussée de l'extérieur", telle est la physionomie de cette époque. Au travers de ce travail constructeur se jette l'Iroquois féroce et rusé: "quoi de plus fantastique, en vérité, que le spectacle de cette poignée de sauvages défiant et insultant ainsi, pendant plus de vingt ans, le drapeau de la première puissance de l'Europe!" Si les colons ne sont pas tous rembarqués, il faut croire à une action surnaturelle, à des batailles décisives de prières et de sacrifices. Voilà comment apparaît notre ancêtre, "qui, dans notre histoire comme dans le bronze, n'est à sa place que sur un socle, dans une attitude de foi et de labeur, la tête nue sous notre grand ciel, la faucille d'une main, et, de l'autre, élevant vers le Créateur sa première gerbe de blé". Mais voici venir la tenure seigneuriale, "copie assez peu ressemblante de la féodalité française"; voici venir surtout l'intendance de Talon, "premier effort énergique et sincère vers l'organisation non seulement d'une colonie, mais d'un peuple", et le progrès s'affirme. Sans doute, il faut admettre "l'incoërcible éparpillement" de tous ces coureurs de bois, qui, dans cet

empire, "vaste charpente déserte", s'en vont, "une chanson française aux lèvres", mettant "à la marge de notre histoire je ne sais quel passionnant merveilleux." Cette désertion ne décourage pas le paysan: "les éclaircies s'ajoutent aux éclaircies, les fermes aux fermes, les clochers aux clochers ,et, de ces coups de hache et de ces coups de charrue du petit défricheur, naît la Nouvelle-France". Le régime s'achève, il est vrai, dans les guerres ruineuses et dévastatrices, l'abandon et les adieux de banqueroutier du roi de France y mettent une note d'amertume, cependant que Dieu multiplie les belles victoires inutiles, pour que "les vaincus se souviennent d'avoir été des vainqueurs". Qu'importe! "Dans la formation de l'âme d'une race... toute l'espérance est dans l'accumulation progressive des énergies, dans la lente éclosion de l'idéal. Dieu, par ses ferments divins, commence d'agiter et de soulever la pâte d'une première génération... Dans l'enfance d'un peuple, il multiplie les heures solennelles, les labeurs surhumains... Une deuxième, puis une troisième génération viennent ensuite, qui subissent au visage les mêmes souffles brûlants, qui recueillent et augmentent l'héritage du passé. Bientôt... une race supérieure monte à la vie." Voilà, si je ne me trompe, une page de haute philosophie.

Cette race nouvelle, l'historien la célèbre avec allégresse dans son dernier chapitre, qui est un cantique d'actions de grâces en même temps qu'un hymne de louanges. Il y a presque de l'exaltation lyrique dans la voix du patriote. Dressons d'abord l'acte de naissance! "Où en était en 1760 l'action combinée de toutes ces causes?" se demande l'auteur. "Depuis longtemps", répond-il, "il y a au Canada les "Canadiens" et il y a les "Français"." Dès l'origine, il y a d'abord eu fusion rapide entre les immigrants groupés autour de la grande majorité percheronne, normande, angevine et saintongeoise. "A la fin de l'intendance Talon, le noyau générateur est formé". Alors s'exerce sur l'habitant l'actio ndu milieu. "Le pays canadien le façonne avec la puissance d'empreinte de son originalité géographique, avec la nouveauté de son climat, avec l'immensité austère de ses horizons; le façonnent aussi les improvisations de l'initiative tous les jours renouvelées dans les exigences du vivre et du couvert, dans la forêt à transformer, dans les cultures nouvelles à expérimenter, dans toute cette existence si étrange et si neuve où le défricheur se double presque toujours d'un homme d'aventures ou d'un homme de guerre. Tant d'influences réunies ont bientôt fait de diversifier l'habitant canadien du paysan de France qui, lui, va rester le même, continuant la même existence monotone, au fond des vieilles provinces de là-bas, fermées depuis trois siècles à l'invasion. Ce travail est éloquemment affirmé par les sentiments particularistes qui perçent dès le début de la colonie, et surtout par les graves malentendus entre les chefs des deux groupes, lors des derniers actes du grand drame".

L'historien dresse maintenant un inventaire minutieux des richesses de la nouvelle race. Comme *facteurs matériels*, il compte d'abord la formation d'un type humain aux "fortes et superbes qualités"; ce type est doué "d'habileté manuelle, d'ingéniosité mécanique", d'une vraie passion d'indépendance, d'un magnifique tempérament militaire, d'une politesse exquise, avec en contrepoids—puisque l'histoire n'est pas une hagiographie—"un malheureux penchant à l'eau-de-vie", l'esprit processif, "le péché mignon de la vantardise" et la vanité du costume. Au surplus, l'aisance matérielle y est suffisante: c'est "le luxe du nécessaire". Les *facteurs intel-*

lectuels ne sont pas de ceux qui font rougir: un élan vers l'instruction dont ce chercheur qu'était Mgr Gosselin a patiemment noté les moindres manifestations et qui venge les anciens Canadiens de leur fausse réputation d'ignorance. "Cette ardeur de notre petit peuple à s'instruire prend un caractère étrangement pathétique, quand on l'environne des réalités qu'elle évoque. Ce sont, dans les villes et dans les côtes, d'humbles femmes isolées qui s'enferment héroïquement en de petites maisons d'école bien pauvres, mal éclairées, mal chauffées; ce sont, au fond de leur presbytère, de vieux curés usés par un lourd ministère,... curés défricheurs et laboureurs et qui vers eux, vers les livres appellent l'enfance et la jeunesse: ce sont les enfants eux-mêmes qui s'en vont par les routes mal sûres... parce que tous, la religieuse, le prêtre, le père et la mère veulent qu'au cerveau de la jeune race la foi brille plus clair et que soit sauvé en ce pays l'avenir de l'intelligence". Puis, hâtée par la disparition très rapide des patois et le travail de fusion entre les premiers immigrants, une splendide unité linguistique, faite "au profit du parler le mieux constitué, le plus chargé de civilisation". Enfin, quoi qu'on en ait pensé, une vie intellectuelle qui " ne manquait ni d'agrément ni d'intensité". Et si vous parlez de la pénurie des productions littéraires, l'historien se fait agressif: "Aux paladins d'autrefois qui créaient de l'épopée, jamais, que nous sachions, l'on n'a demandé d'en écrire. Mais toujours l'on a tenu quittes d'autres oeuvres, les hommes qui avaient créé une patrie et jeté les fondements d'une nation, ces poèmes immortels qui passent tous les autres". Les *facteurs moraux* sont encore plus à notre honneur: un ordre social où s'opèrent la pénétration des castes et l'heureuse sélection fondée sur le travail et le mérite; le symbole des croix du chemin pour montrer "à quelle hauteur planent les choses de la foi"; une moralité très élevée bientôt traduite par une merveilleuse natalité: le tout appuyé sur la famille où l'autorité est forte, nobles les traditions, et sur la paroisse où s'exerce le prestige du curé. Avec quelle amoureuse sollicitude l'historien a du tracer ce beau portrait de notre race, et comme il chante victoire en concluant que notre peuple "est de ceux par qui veulent encore s'accomplir les gestes divins".

Ce pâle résumé des grandes et neuves conceptions de l'auteur ressemble bien plutôt à une cueillette des plus belles phrases de l'ouvrage: je me la pardonnerais toutefois, si elle contribuait à faire rechercher l'oeuvre elle-même.

Au sortir de cette lecture, l'on s'éprend tout d'abord de la *nouveauté du point de vue*: depuis longtemps, et surtout au cours de la grande guerre qui avait fait éclore chez nous des sentiments étroits pour les uns, simplement conservateurs pour les autres, à coup sûr personnels et régionalistes, nous nous sentions bien une race distincte, mais jamais l'époque et les causes de cette "naissance d'une race" n'avaient été l'objet d'un examen aussi approfondi et aussi concluant. Et l'on ne peut s'empêcher d'aimer ce courage à étreindre en face une question si vaste. Le lecteur s'extasie ensuite sur *l'abondance* des *documents*: l'historien a compulsé bien des antiques paperasses sans se laisser rebuter par leur sécheresse ou leur couche de poussière: il a relu dans leur ancienne parlure tous les historiens et les annalistes de la première heure: sachant combien nos premiers historiens, victimes des idées de leur temps, avaient été peu scrupuleux sur la provenance de leurs documents ou l'exactitude de leurs citations, l'abbé Groulx est allé aux sources avec toute la probité que l'on demande à l'historien moderne, et il

nous en est revenu avec une jolie cueillette de faits et de paroles propres à colorer son récit ou à fortifier sa thèse; au passage, il a même jugé les écrivains, les nôtres et ceux de l'étranger qui avaient bien ou mal parlé de nous; de sorte que son livre, comme ceux de M. Chapais, se trouve être une mine de petits faits, sur lesquels s'élèvent ensuite les généralisations et les thèses. Même, les deux conférence sur "L'Etablissement" regorgent de faits; ces matériaux de fraîche date, l'historien, pressé par ses cours, n'a pas eu le loisir de les fondre et de les dominer assez, de sorte qu'il y a un peu de flottement dans les cadres. Le lecteur se sent enfin remué, parce qu'il sent palpiter dans ces pages un *souffle passionné*. L'abbé Groulx ne s'est jamais laissé dire que l'historien dût être impersonnel pour être impartial: il intervient dans son récit, ne cache ni ses admirations ni ses déconvenues, bref, le patriote ne sommeille jamais pendant que l'historien raconte. Et, si l'on pourra toujours critiquer l'attitude, on ne fera jamais que l'histoire ne soit écrite par un homme pour des hommes.

Le style de l'historien a pris de l'âge et de la sévérité depuis les premiers écrits de jeunesse. Cela convient à l'histoire, sans que lui nuisent non plus la couleur et les trouvailles que l'auteur affectionne encore. Peut-être le style, si plein en tant d'endroits, paraîtra-t-il ailleurs un peu *oratoire*: cela tient à la forme de conférences adoptée en premier lieu, et une rédaction continue atténuerait ce ton. Certaines pages où abonde la documentation sont plus heurtées, difficiles à lire; disons le mot, la phrase est trop *chiffrée*. Je sais bien que la précision de l'histoire moderne ne permet plus les périodes sonores, mais vacillantes d'un Guizot ou d'un Quinet: tout de même l'historien le plus scrupuleux peut encore entrer à l'Académie française. Quelques phrases m'ont paru un peu *recherchées*, pas assez classiques: "se sentir d'une incontestable noblesse historique" par exemple ne sent-il pas le Barrès? Assez de petites chicanes!

Je pense plutôt en ce moment que cet historien favori vient d'ajouter à notre série d'histoires une riche *monographie:* que chaque année ainsi, après un coup d'oeil pénétrant, il s'attaque à une période déterminée de notre passé pour en faire jaillir des leçons ou enrichir la galerie de famille; que chaque fois il exhume des documents oubliés et trace une route à travers le fourré: et il me vient une grande admiration pour ce chercheur consciencieux et ce patriote modèle. "Faites-nous des monographies!" m'écrierais-je si j'étais sûr d'être entendu.—Junius.

Alfred Bienvenu,—"L'oublié", Poème.

M. Bienvenu appartient à une famille où la veine littéraire est si riche, que ceux mêmes qui la négligèrent durant leur jeunesse la retrouvent à l'époque de leur maturité: témoin sa soeur, Madame Rita Bernard, qui inscrivit ici de délicieux "Souvenirs d'une conventine", et lui-même qui se résout tardivement à retracer le filon poétique, dans une pièce intitulée "L'oublié" et dédiée *A nos héros du 22e*. Pour quiconque a lu ses premiers vers, parus voici un an dans une feuille montréalaise, le progrès s'accuse nettement dans ce poème, tant pour le fond que pour la forme. L'auteur, de toute évidence, cherche à élaguer le conventionnel et son succès lui donne raison. Ni la pensée ne manque de hauteur, ni le sentiment de no-

blesse. Le style atteint parfois jusqu'à la gravité large et sonore du regretté Charles Gill. Que M. Bienvenu s'attache cependant à étudier les divers rythmes: il n'aura pas sans cesse des héros à chanter, et combien de sujets pittoresques, gracieux ou subtils, se prêtent mal au pas lourd de l'alexandrin!—M.-A. L.

Abbé Max. Fortin.—"Le problème du jour".—Les grèves et l'Internationale.

Sur ce sujet de vitale et urgente actualité l'Action Sociale Catholique a réuni et publié, en une brochure d'une trentaine de pages, quelques articles, très vivants et bien documentés, écrits, pour l'ACTION CATHOLIQUE, par M. l'abbé Max. Fortin, directeur général des Oeuvres ouvrières catholiques au diocèse de Québec, au sujet des deux grèves si fâcheusement déclenchées par l'Internationale, l'été dernier, aux chantiers maritimes de Lauzon et aux filatures de S.-Grégoire de Montmorency, près Québec.

De cette brève et vigoureuse étude se dégagent les leçons les plus précieuses, à nos ouvriers catholiques, pour la sauvegarde de leur bien-être et la sécurité de leur foi; aux patrons, catholiques ou non, pour les précautions à prendre contre la révolution sociale qui gronde; à tous, sur la pressante nécessité de réorganiser au plus tôt notre monde du travail, sur les bases sûres et fermes du syndicalisme catholique, selon les recommandations si précises des Papes.

Cette excellente brochure est à lire et à propager, parmi nos travailleurs, chez les patrons et dans tous les cercles sociaux dirigeants.

Pour écouler la balance de la première édition (5,000), le prix a été réduit à $4.00 le cent et 50 sous la douzaine, port en plus; à l'unité, six sous, franco. Envoyer les commandes au Secrétariat des Oeuvres de l'A. S. C., 103, rue Sainte-Anne, (No 126, Casier), Québec.

Calendrier du Bon-Pasteur.

Dédié aux familles chrétiennes, approuvé par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix: Carton simple: 60 sous; par poste, 70 sous; Carton artistique: 75 et 90 sous: par poste, 85 et $1.00. En vente au Monastère provincial du Bon-Pasteur, 64, est, rue Sherbrooke, Montréal, Canada.

TABLE DES MATIERES

ANNÉE 1919

JANVIER

Une première raison de croire—*Doctrine chrétienne, doctrine de vie*.. .. ..*R. P. G. Proulx, O. P.* 3
Les causes de la médiocrité.. .. .. ..*R. P. Bissonnette, O. P.* 13
Consultation—*Le clergé national*.. .. ..*P. Aug. Leduc, O. P.* 24
Dans l'Ordre.. .. ..*Fra Domenico* 27
Recension—Albert Lozeau: *Billets du soir*.. .. .. ..*A. B.* 29

FEVRIER

Le révérend Père Jourdain Charron..*T. R. P. Langlais, O. P.* 33
Qu'est-ce que la certitude morale?—*Critique des opinions*.... *Abbé H. Jeannotte, P. S. S.* 37
Une première occasion de croire—*L'Eglise catholique et le bonheur de la paix*.. .. ..*R. P. G. Proulx, O. P.* 45
Dans l'Ordre—*Une visite à travers le monde dominicain—Nouvelles* .. .. *A.-M. R.* ....*Fra Domenico* 54

MARS

Les Principes .. ..*R. P. Lamarche, O. P.* 65
Qu'est-ce que la certitude morale—*Critique des opinions*.... *Abbé H. Jeannotte, P. S. S.* 70
L'Ecriture Sainte en langue vulgaire..*R. P. Aug. Leduc, O. P.* 81
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.. .. .. *Fra Domenico* 90
Recensions 95

AVRIL

Le Rôle Educateur de l'Eglise.. ..*R. P. Villeneuve, O. M. I.* 97
La Constatation du Miracle.. ..*R. P. Cestas-M. Forest, O. P.* 106
Un Educateur.. .. ..*Abbé Joseph-G. Gélinas* 113
Consultation—*Les langues liturgiques*..*R. P. Aug. Leduc, O. P.* 119
Dans l'Ordre.. .. ..*Fra Domenico* 123
Recensions 127

MAI

L'Ecole Nationale—*Simples témoignages* .. .. *R. P. R.-M. Rouleau, O. P.* 129
Saint Thomas témoin de la vérité....*Abbé Arthur Deschênes* 133
Miracle et Suggestion.. .. .. ..*R. P. C.-M. Forest, O. P.* 141
La Société des Nations.. .. .. ..*R. P. Villeneuve, O. M. I.* 146
Dans l'Ordre .. ..*Fr. E.-A. Lllll Fr. J. P.* 151
Recensions 156

JUIN

Les Mystères de la Vie.. .. .. ..*R. P. D. Laferrière, O. P.* 161
Saint Thomas témoin de la vérité..*Abbé Arthur Deschênes* 173
Les langues liturgiques .. .. *R. P. Aug. Leduc, O. P.* 179
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.. .. ..*C. D... A.-M. R.* 186
Recensions .. .. *R.-M. R... M.-A. L.* 190

JUILLET

L'Eglise et les Langues à l'Ecole....*R. P. Aug. Leduc, O. P.* 193
Un héritier lointain de l'Angelico....*Abbé Raoul Morçay* 201
Au pays de Sainte Catherine de Sienne.. .. .. .

Médailles en Aluminium

MEDAILLE DE S. VINCENT FERRIER

L'unite..... 5 sous, port compris
la douzaine..... 35 sous, " "
le cent..... $2.50, " "

Images du Bx Martin de Porrès (contre les méfaits des rats et des souris)—la douzaine : 10 sous ; le cent : 60 sous.
Images de S. Vincent Ferrier avec prière pour neuvaine : la douzaine : 5 sous ; le cent : 35 sous.
Médailles du Très Saint Rosaire : la douzaine : 25 sous.

LE ROSAIRE, St-Hyacinthe

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE CANADIENNE
LANGEVIN & FILS
(Successeurs de La Cie LANGEVIN)
FABRIQUANT UNE LIGNE GENERALE DE BISCUITS
Tel. Bell 197 82 RUE SAINT-ANTOINE
ST-HYACINTHE, P. Q.

MIEL

RUCHER DE
CHS. PELOQUIN, APICULTEUR. ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de
Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc.
THÉ et CAFÉ (Gros et détail)
L. A. BRETON,
155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.
SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières, Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "**VATICAN**" et "**SANCTUAIRE**". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

LAPORTE, MARTIN, LTEE.
EPICERIES ET VIN EN GROS
584 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

4221 - PHONES - 4222

M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.

TEL BELL 271

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

VIN DE MESSE

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

HUILES D'OLIVES

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.

PHARMACIE ST-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.—*SPECIALITE*: LES PRESCRIPTIONS—Articles de toilette.—Bonbons, Parfums, etc.—Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL". — *Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.*—AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN, et les remèdes de famille "REXALL" et "NA-DRU-CO." : : : : : : : :

J. H. E. BRODEUR, - PROPRIETAIRE

Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES
en face de la station de Police et des Pompes,
Vaisselle, Verrerie, Porcelaines, Objets de Fantaisie, etc.
TAPISSERIES——PEINTURES
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres
ENTREPRENEUR. PEINTRE.
TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe
Tél. Bell 390

" Le Rosaire pour tous"

CANADA { Par la poste.....25 sous
Par les Zélat....20 , "

ETATS-UNIS { Par la poste.35 "
Par les Zél..25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310

Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise
ST-HYACINTHE, QUE.
No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc
Automobile. EXPRESS,
Livery Stable, simple and double, Carriages for Wedding, Christening, &c
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone { 743 LaSalle { 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL, Que.

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classsiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26 160. rue Nicolas

OTTAWA

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront

Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES

St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

Arthur Ledoux

OPTICIEN BIJOUTIER

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No:10 — 201 RUE CASCADES.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE

RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL.

Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand" Beurre de Crêmerie, Etc.

OTTAWA, 44 Nicholas.

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de **ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

" Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUEBEC. "

A. TOUSSAINT & Cie - rue St-Paul, QUÉBEC.

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE